

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

MARAEURA

Teina Tahuhu

**Collectivité à statut particulier/Assemblée de la Polynésie française/
représentant à l'assemblée de Polynésie française**

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/05/2023

Déclaration déposée le : 24/05/2024 03:28:58

Renseignements personnels :

Date de naissance : 27/03/1972

Adresse :

[REDACTED]

[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Commune de Rangiroa depuis le 04/2021 Maire de la commune de Rangiroa	2021 : 19 584 € Net 2022 : 29 695 € Net 2023 : 30 649 € Net 2024 : 12 498 € Net
Organisme : Commune de Rangiroa de 07/2020 à 04/2021 1er adjoint au Maire	2020 : 5 626 € Net 2021 : 4 509 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : SARL MAGASIN MAEVA épicerie
	Employeur : PENSION Pension de famille Commentaire : gérante et propriétaire

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de la commune de Rangiroa depuis le 04/2021	2021 : 19 584 € Net 2022 : 29 695 € Net 2023 : 30 649 € Net 2024 : 12 498 € Net
1er adjoint au Maire de 07/2020 à 04/2021	2020 : 5 626 € Net 2021 : 4 509 € Net

Observations

Je soussigné Teina Tahuhu MARAEURA certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 24/05/2024 03:28:58

Signature : Teina Tahuhu MARAEURA